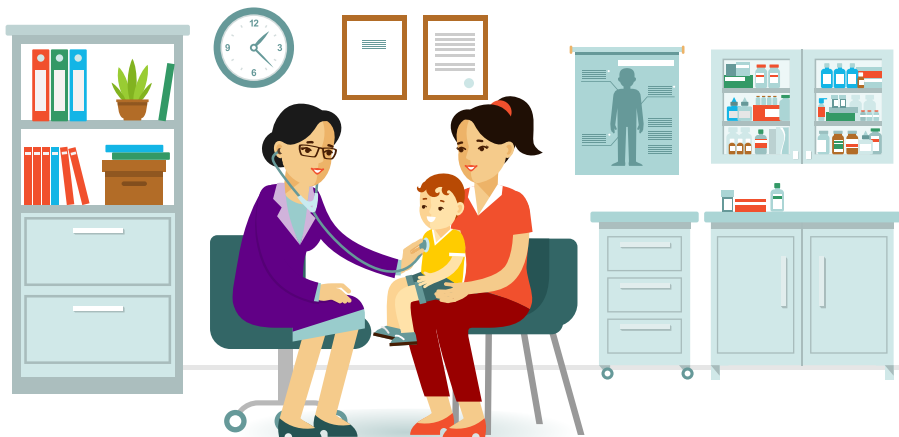


# PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

## Permanence des services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil départemental des Yvelines au Pôle Michel-Colucci



### QUI ?

- > Des puéricultrices vous accueillent et assurent le suivi préventif de votre enfant : surveillance de la croissance, alimentation, développement...

### OÙ ET QUAND ?

- > Tous les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30 (hors vacances scolaires)
- > Dans les locaux du Pôle Michel-Colucci  
124, avenue Maurice-Berteaux

### COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

- > Inscription obligatoire au 01 30 836 100 ou sur monespace.yvelines.fr
- > Se munir de votre carte vitale à jour
- > Consultation gratuite